



EDITO

Réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 pour nous préserver des pires effets du réchauffement planétaire. Plus les années passent, et plus cet objectif est difficile à atteindre.

Alors que certains partisans du "il est déjà trop tard" plaident pour un ralentissement de l'action climatique - démontrant ainsi une méconnaissance totale des données scientifiques qui rappellent au contraire qu'il faut se battre contre chaque dixième de degré de réchauffement supplémentaire - d'autres tentent une autre parade pour préserver leur "business as usual" et les intérêts des entreprises alimentées aux énergies fossiles : recourir à la compensation carbone.

Lorsqu'ils sont comptabilisés dans la réduction des émissions des entreprises, les crédits carbone permettent à celles-ci de tenir leurs objectifs climatiques sans faire d'efforts. Au lieu de mettre en place les transformations nécessaires à la décarbonation de leurs activités, les entreprises achètent à un acteur tiers des volumes d'émissions que celui-ci est censé capter ou empêcher. Les crédits carbone sont alors un transfert de responsabilité et une forme de droit à polluer.

Sans même parler des scandales multiples - avec des fréquents cas d'atteintes aux droits humains, mais aussi des niveaux de capture d'émissions rarement aussi élevés que ceux prétendus - les crédits carbone dissuadent aussi les efforts de réduction des émissions. Cet effet est d'autant plus fort quand leur coût est faible et leur accessibilité accrue.

Dans ce contexte, l'utilisation de crédits carbone pour rétribuer les acteurs financiers qui participeraient à la fermeture de centrales à charbon dans le cadre du "Coal Transition Accelerator" lancé à la COP28 par la France serait contre-productive puisqu'elle découragerait les efforts de décarbonation dans les autres secteurs de l'économie.

Or c'est bien à travers une approche holistique, portant sur l'économie dans son ensemble, et visant des baisses d'émissions dans tous les secteurs, qu'il sera possible de contenir le réchauffement à 1,5°C. Et cela ne sera pas permis par des gadgets de l'économie de marché mais bien par l'adoption de politiques sectorielles centrées sur des mesures fondées sur la science.

Autrement dit, il n'est pas possible de tricher face à l'impératif de sabrer les émissions de gaz à effet de serre. Et, il est impératif que les acteurs financiers se concentrent sur la réduction de leurs émissions, plutôt qu'ils cherchent à dissimuler celles-ci avec une astuce comptable.

Quand la science alerte sur l'incompatibilité de tout nouveau projet d'énergie fossile avec une trajectoire 1,5°C et les risques associés à la construction de nouveaux hauts fourneaux fonctionnant au charbon métallurgique, les acteurs financiers doivent exiger de leurs clients du secteur énergétique et sidérurgique l'arrêt du développement de ces projets.

Oui, il est utile de continuer de dialoguer et d'encourager les entreprises à adopter des cibles de réduction de leurs émissions plus précises. Mais, c'est sur les mesures qu'elles entendent mettre en place dès maintenant qu'il est possible de juger de leur crédibilité. Alors que les assemblées générales débutent, c'est à l'aune de ces mêmes mesures que Reclaim Finance appelle les investisseurs à voter en faveur du climat.

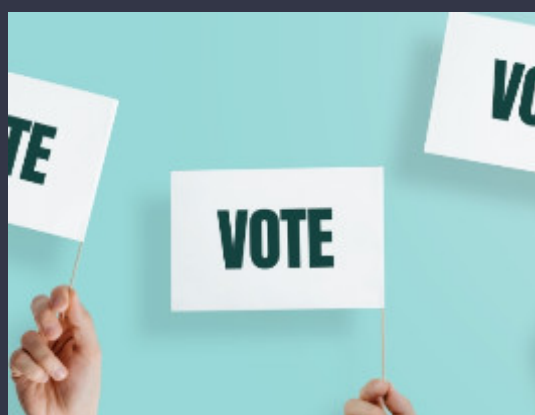
A NE PAS MANQUER



Epargne salariale : Des fonds au service de l'expansion fossile

Un rapport de Reclaim Finance révèle que 84% des fonds d'épargne salariale investissent dans des entreprises développant de nouveaux projets charbon, pétrole et gaz.

[EN SAVOIR PLUS](#)



AG 2024 : sanctionner l'expansion pétro-gazière par les votes

Il est urgent de revoir les pratiques d'engagement et de suspendre les nouveaux investissements dans les entreprises qui n'ont pas renoncé à leur stratégie d'expansion pétro-gazière.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Les banques, soutiens massifs à l'industrie polluante de l'acier

Reclaim Finance appelle les banques à adopter des politiques pour restreindre leur soutien à la production d'acier à partir de charbon métallurgique et financer la production d'acier décarboné.

[EN SAVOIR PLUS](#)

LA SÉLECTION DU MOIS

AG d'ENGIE : Les actionnaires doivent voter contre l'expansion gazière

Reclaim Finance appelle les actionnaires de l'entreprise à poursuivre leur démarche d'escalade initiée par le dépôt d'une résolution climatique actionnariale en 2023.

Les actionnaires doivent voter contre l'acier à base de charbon

Reclaim Finance appelle les actionnaires d'ArcelorMittal à renforcer leur démarche d'engagement actionnarial en faveur du climat lors de l'assemblée générale.

Soutien des gestionnaires d'actifs français à l'expansion fossile

A l'occasion des Rencontres de l'IFD, Reclaim Finance fait le point sur les pratiques des gestionnaires d'actifs face au premier des impératifs : arrêter l'expansion pétro-gazière.

Les banques françaises toujours alliées de l'expansion fossile

Reclaim Finance fournit une contre-analyse aux chiffres 2023 de la contribution des banques françaises à la transition écologique publié par la FBF.

Evaluation des stratégies climat des entreprises pétro-gazières

Reclaim Finance a analysé les stratégies climat des grandes entreprises pétro-gazières européennes, états-uniennes, et des compagnies pétro-gazières nationales (NOC)

SOUTENEZ RECLAIM FINANCE

[FAIRE UN DON](#)

Un don de 100€ revient à 34€
après réduction fiscale.



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion de Reclaim Finance.

[Se désinscrire](#)